

**COMMUNIQUE**

Paris, le 29 juin 2026

Organisation des contrôles, politiques forestières et outils métiers : **FO Agriculture** appelle à des règles claires et des moyens adaptés

Réuni le 17 juin 2026, le comité social d'administration du réseau Forêt-Agriculture a permis d'aborder plusieurs dossiers structurants pour les services et les agents. À cette occasion, **FO Agriculture** a rappelé une exigence constante : les réformes et nouveaux dispositifs doivent s'accompagner d'organisations de travail soutenables, d'outils réellement adaptés aux besoins des agents et d'un cadre d'action clair pour les services de l'État.

Coordination des contrôles agricoles : **FO** reconnaît l'intérêt de l'outil national ConCoordEA, destiné à améliorer la programmation et le suivi des contrôles dans les exploitations. Toutefois, elle a alerté sur les risques de charge de travail supplémentaire liés aux doubles saisies entre applications et sur la nécessité d'un déploiement progressif accompagné de solutions techniques efficaces. **FO** a également insisté sur l'importance de prendre en compte les situations de fragilité de certains exploitants et de garantir une coordination réellement opérationnelle entre les différents corps de contrôle.

Prévention des conflits d'intérêts dans la mise en œuvre de la PAC : **FO** salue la publication d'une note de service qui clarifie le cadre applicable. Elle a cependant demandé que la sensibilisation concerne l'ensemble des personnels intervenant sur les dispositifs PAC, y compris les agents non titulaires ou occasionnels. **FO** a également attiré l'attention sur les difficultés concrètes que peuvent rencontrer certains services, notamment lorsque les effectifs sont réduits et qu'il devient difficile d'éviter toute situation de proximité avec les exploitants suivis.

Politiques forestières : **FO** a rappelé le rôle essentiel des agents du Département de la santé des forêts dans la surveillance sanitaire du patrimoine forestier national. Face à l'augmentation des crises sanitaires et aux enjeux croissants pour les massifs forestiers, **FO** demande la reconnaissance pleine et entière de l'expertise de ces agents, ainsi que le maintien des moyens et des dispositifs indemnitaires associés à ces missions.

Outils métiers : l'administration a confirmé la refonte de l'application Sylvanat dans le cadre du programme « Sortir d'Orion », avec un nouvel outil attendu à l'horizon 2027. **FO** se félicite que ce chantier soit désormais considéré comme prioritaire mais rappelle l'attente forte des services pour disposer d'outils fiables, ergonomiques et mieux interconnectés afin de limiter les ressaisies et de faciliter le travail quotidien des agents.

Obligations légales de débroussaillage : **FO** a insisté sur la nécessité d'un cadrage national clair précisant les responsabilités respectives des maires, des services de l'État et des autres acteurs. Les agents doivent disposer d'instructions sécurisées, notamment en matière de contrôle sur le terrain et d'accès aux propriétés privées. **FO** a également rappelé que les services de l'État ne peuvent durablement se substituer aux collectivités dans l'exercice de leurs compétences.

Enfin, **FO** a alerté l'administration sur les reports successifs du **futur guichet unique « Haie »**, qui entretiennent l'incertitude dans les services et compliquent l'accompagnement des usagers. Elle demande désormais un calendrier stabilisé, des textes finalisés et des consignes opérationnelles claires.

Plus largement, ce CSA a confirmé l'importance croissante des enjeux forestiers pour les services de l'État.

FO Agriculture restera pleinement mobilisée pour que les ambitions affichées en matière de forêt et d'agriculture se traduisent concrètement par des moyens humains, techniques et financiers à la hauteur des missions confiées aux agents.